

AIDER UN TOXICOMANE QUI REFUSE

Par Legranola1316 Postée le 01/02/2024 10:39

Bonjour, j'ai un membre de ma fraterie qui se drogue (et s'alcoolise également), il prend de la drogue dite douce (beuh , shit , ...) mais je suis pas certaine qu'il ne prenne pas de la dure style les bonbons (il ne s'injecte rien et ne sniffe pas de mes informations récoltés). Quand il se drogue il part en délire (dit communiquer avec les arbres, dit faire des trips, vouloir et pouvoir changer le monde grâce à la weed ...) mais drogue + alcool le rendent paranoïaques par moment (même sans alcool) et aussi violent envers ses amis de ce que je comprend puis dangeureux pour lui, il est dans de sales état physiquement par bagarre ou seulement juste en fumant (yeux à moitié fermés dû à l'énorme quantité de drogue fumée par jours), il se confie sur ses trips et délires à moi et ne parle qu'à moi comme membre de la famille mais refuse toute aide médicale et ne prend pas en compte mes conseils.... Comment l'aider à part de force via des médecins ? Il ne veut pas consulter de médecins ni de psy...

Mise en ligne le 01/02/2024

Bonjour,

Les soins en addictologie impliquent que la personne concernée soit volontaire pour arrêter ses consommations. Aucun médecin, aucun psy, n'aura le « pouvoir » de faire arrêter quelqu'un qui ne le veut pas.

Le seul cadre dans lequel il est possible de faire soigner quelqu'un sans son accord, c'est lorsque la personne est atteinte de troubles psychiatriques rendant impossible son consentement et que son état nécessite des soins immédiats et une surveillance constante ou régulière.

Vous faites état de délires, de paranoïa, de violence, mais nous ne pouvons dire si ces symptômes seraient à relier à d'éventuels troubles psychiatriques permettant une demande de soins sous contrainte. Dans un moment de « crise », il est toujours possible faire appel aux services d'urgences, pompiers (18) ou SAMU (15), police (17) s'il y a de violence, pour évaluer la situation et mettre tout le monde en sécurité.

Vous dites être la seule personne à laquelle votre frère se confie, peut-être serait-il important que d'autres personnes de votre famille soient au courant de ses difficultés. La situation semble lourde et complexe, peut-être aurez-vous besoin d'aide vous-même pour pouvoir l'aider.

Dans le cas où vous souhaitez revenir vers nous, n'hésitez pas bien entendu. Nous prendrons le temps d'échanger plus précisément et de vous conseiller au mieux. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.
